



Le sénateur Antonio Cheramy, l'homme politique de l'année 2019.

Par [Joël Léon](#)

Mondialisation.ca, 07 janvier 2020

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)
Thème: [Histoire et Géopolitique](#), [Histoire](#),
[société et culture](#)
Analyses: [HAÏTI](#)

« *L'homme qui, avec honnêteté et sincérité, se dévoue à la défense du bien public est généralement accueilli, s'il n'en est pas victime, par la calomnie et la médisance* » (Citation de **Samuel Ferdinand-Lop**)

L'année 2019 est terminée comme elle avait commencé. Dans la pagaille ! Toutefois, cela n'a pas empêché certains hommes politiques d'émerger et de s'ériger comme de vrais leaders à partir de leurs engagements patriotiques pour la république. Il convient de citer, en tête de liste, l'honorable sénateur Antonio Cheramy.

On ne s'y attendait pas. C'est une révélation. D'abord, parce qu'il est un artiste, naturellement engagé, acteur de cinéma et musicien-compositeur. Surtout après le retentissant échec du musicien-président Michel Martelly au pouvoir, artiste comme lui, l'opinion publique était perplexe. Cependant, ceux-là qui connaissaient Antonio Cheramy, alias « *Don Kato* », bien avant cette aventure politique, ne s'étonnent pas. C'est le cas de la militante Tina Lorquet ; elle savait que Don Kato allait servir son pays avec sérieux et responsabilité.

D'abord, le 1^{er} août 2016, le sénateur Antonio Cheramy envoya une lettre au président du sénat de l'époque, Mr Ronald Larèche, pour lui faire parvenir le texte de la proposition de la loi « *Instituant le code de protection de l'enfant* ». C'était une grande première dans l'histoire de la législation haïtienne : une loi en faveur des enfants, très souvent négligés et oubliés dans la société haïtienne. Les organisations des droits de l'homme applaudissaient très fort cette initiative ainsi que d'autres personnalités importantes de la société civile.

Le 1^{er} juin 2017, il introduit dans l'ordre du jour du sénat un point concernant la montée du prix de carburant dans le pays. Il opposait catégoriquement cette initiative gouvernementale qui, à son avis, allait punir davantage les plus vulnérables de la société. Cette résolution a été rejetée par ses collègues sénateurs. Cependant, un an plus tard, le temps allait lui donner raison. Car, le gouvernement, en tentant d'augmenter le prix du carburant, allait conduire le pays à faire l'expérience de la plus violente émeute qu'il n'ait jamais connue au cours des 7-8-9 juillet 2018.

Le 28 juin 2017, « *Don Kato* » et son homologue Jean-Marie Ralph Fethière, rencontrèrent des représentants de la « *Konfederasyon Nasyonal Vodou Ayisyen (KNVA)* » sur les grandes difficultés que traverse le secteur vaudou. Notamment, plusieurs cas d'intimidations étaient

enregistrés dans le sud du pays. Euvonie Georges, un leader de ce secteur, avait rappelé que 15.000 adeptes du vaudou furent tués le lendemain de la chute de la dictature des Duvalier. Les sénateurs étaient présents à cette rencontre pour dénoncer ce climat d'intolérance religieuse grave à l'endroit de cette pratique culturelle.

Le 25 juillet 2017, la commission des affaires sociales que présidait le sénateur Antonio Cheramy eut un tête-à-tête avec des responsables de plusieurs centres hospitaliers qui faisaient face à de graves difficultés financières. Ces responsables se plaignaient du fait que l'*OFATMA*, un organisme d'état, n'avait pas honoré son engagement et devrait payer les factures d'hôpitaux des employés d'état ayant reçu des soins de santé dans les centres susdits pendant 45 jours. L'état n'était pas en mesure de payer, parce que les patrons d'entreprises refusaient de verser les cotisations des ouvriers à l'*OFATMA* et à l'*ONA*. En conséquence, certaines factures restaient impayées même après 12 mois, ce qui empêchait les hôpitaux de délivrer les soins nécessaires aux malades, car l'*OFATMA* accusait une dette de 260 millions de gourdes envers eux.

Le 3 août 2017, ce sénateur du département de l'ouest présentait une autre proposition de loi « portant sur la protection du consommateur haïtien ». Celle-ci était plus que bienvenue, car elle consistait à protéger les consommateurs haïtiens contre les gloutons du secteur privé. Ces hommes d'affaires qui ne cessent de bafouer le peuple, livré à lui-même, en augmentant vertigineusement les prix des produits souvent expirés et de très mauvaise qualité. Ses collègues sénateurs, eux aussi, n'avaient pas caché leurs approbations par rapport à cette proposition de loi.

Les ouvriers haïtiens trouvaient en la personne du sénateur Antonio Cheramy, pas seulement un allié, mais aussi un fidèle ami.

Animé d'un rare courage, il proposa une résolution portant sur l'augmentation des salaires qui allait jeter un peu d'espoir dans les cœurs des ouvriers qui faisaient face à de graves problèmes économiques. Le 11 juillet 2017, Il porta l'assemblée des sénateurs à adopter, presque à l'unanimité, une résolution enjoignant le chef de l'état à surseoir sur la publication du rapport de *CSS*, laquelle visait à augmenter le salaire minimum des ouvriers de 35 Gourdes seulement ». Ces misérables gourdes ne pouvaient et ne peuvent en aucun cas améliorer le pouvoir d'achat de ces braves travailleurs. Aujourd'hui, le secteur ouvrier, dont *CNOHA*, dirigé par Dominique St-Eloi, réclame 1000 gourdes comme salaire minimum ; il a encore et toujours le soutien du sénateur Antonio Cheramy.

L'une des multiples fulgurantes sorties du sénateur Cheramy était à propos de « *l'Organisation Nationale d'Assurance (ONA)* ». Cette affaire avait fait une bombe dans l'actualité nationale, et ceci pendant des semaines. Depuis des décennies, les grands manitous de l'état et leurs proches considéraient cette institution comme une vache à lait personnelle. C'est ainsi on a pu découvrir les prêts scandaleux des parlementaires, des dirigeants au pouvoir, des hommes d'affaires...tous avaient reçus des sommes faramineuses, parfois dépassant 700 millions de gourdes, et des traitements préférentiels de 3% allant sur plus de 40 ans. Pourtant, « *L'Office National d'Assurance Vieillesse (ONA)* n'est pas une banque et n'a pas les ressources humaines compétentes pour gérer le risque qu'il prend. Cette institution fait ce que les banques, et même la banque centrale, ne font pas ». Beaucoup de ces personnalités étaient coincées à venir s'expliquer devant la nation, ce qui avait donné haut le cœur aux citoyens haïtiens de réaliser la cupidité infernale des dirigeants. Un dossier qui jusqu'à présent reste d'actualité, parce que le directeur de cette boîte n'a jamais publié la fameuse liste de tous les prêteurs de l'*ONA* jusqu'à aujourd'hui.

On pouvait citer à n'en plus finir les diverses actions entreprises par Antonio Cheramy au cours de ses 4 ans au parlement. Il a été sur tous les fronts combattre pour de meilleures conditions de vies des ouvriers, des paysans, des employés publics, des étudiants, des consommateurs, des enfants, des handicapés, des victimes de la répression et des gangs armés... Il ne s'était pas comporté seulement comme le simple sénateur du département de l'ouest, mais celui de toute la république.

L'un des temps forts de son passage au parlement comme sénateur a été sa protestation avec une cloche en main comme stratégie pour perturber une séance sénatoriale au cours de laquelle des collègues pro-gouvernementaux s'entendaient pour voter un budget criminel contre le peuple. Il est arrivé même à déchirer symboliquement une copie de ce document en pleine séance, ce qui soulevait un lot d'admiration pour lui à cause de sa bravoure et de sa ténacité. Un an après le vote de ce budget infame, la société lui avait donné raison, car c'était tout simplement une année d'enfer pendant laquelle la majorité nationale avait fait la pire expérience de son existence.

Duran son mandat, son engagement contre la corruption généralisée qui draine les ressources de la république dans des comptes en banque de dirigeants cupides est sans conteste : sa participation effective au sein de la deuxième commission sénatoriale d'enquête sur les fonds petrocaribe, une extension de la première commission anti-corruption a été remarquable. Ce qui avait produit un rapport historique que la cour supérieure des comptes allait utiliser comme référence pour approfondir sa propre investigation.

On loue l'engagement du sénateur aux côtés du peuple revendicatif pour exiger la démission de Jovenel Moïse du pouvoir après avoir constaté son échec. Antonio Cheramy est devenu un acteur incontournable dans toutes les activités politiques du pays. Le caractère national de ses actions vis-à-vis de l'international, en particulier, et envers le *CORE GROUP* qui travaille toujours en faveur des bourreaux du peuple haïtien.

Après 4 ans, le sénateur Antonio Cheramy jouit d'une grande popularité dans les milieux populaires et des jeunes du pays qui représentent la majorité de la nation. Même ses plus féroces adversaires reconnaissent qu'il avait accompli un travail titanesque en tentant de contrôler l'exécutif et de voter des lois favorables à la république.

Malheureusement, la 50ème législature a été la pire de toute l'histoire du parlementarisme en Haïti, quoiqu'ayant en son sein des parlementaires vétérans, chose rare dans notre histoire, tels que Joseph Lambert, Willot Joseph, Youry Latortue, Sorel Jacinthe, pour ne citer que ceux-là. Mais, c'était l'échec total. Il fallait quelques-uns d'entre eux pour sauver la face, dont Antonio Cheramy, Rica Pierre...

Le sénateur Jean Renel Sénatus, dit Zokiki, était la plus grande déception de cette législature. Il s'annonçait avec tellement de conviction qu'il allait être un élément de rupture avec le système. Malheureusement, il n'avait pas assez de couilles pour résister aux offres alléchantes du pouvoir *PHTK*. Il va quitter le sénat avec sa queue entre les jambes comme un petit sénateur. Au moment de rédiger cet article, je l'ai contacté afin de m'informer de son avenir politique lorsqu'il ne sera plus sénateur. C'est alors qu'il m'a appris que la lutte ne fait que commencer, qu'il ne va pas s'arrêter en si bon/beau chemin. Il promet d'en parler plus au moment opportun. C'est une bonne nouvelle de faire preuve d'honnêteté active dans la vie politique haïtienne.

Aussi, des sources concordantes m'apprennent que l'ancien président Martelly et sa bande ont juré d'humilier l'ancien sénateur Antonio Cheramy. Leur plan : aussitôt que son mandat sénatorial arrive à terme, consiste à créer une situation troublante pour le foutre en prison, même si c'est pour 24 heures. Un témoin oculaire de cette envolée ordinaire de Michel Martelly me l'avait rapportée. Compte tenu du fait que le poulain de ce dernier soit toujours au pouvoir en Haïti, donc il est très possible pour que ce soit vrai. Cependant.

« *L'homme propose, mais Dieu dispose* ».

Joël Leon

Références :

1-Bureau du sénat de la république d'Haïti, 1^{er} aout 2016, proposition de loi « *Instituant sur la protection de l'enfant* ».

2-Le Nouvelliste, 4 Aout 2017, « *Enfin, une proposition de loi en faveur des consommateurs haïtiens* ». (Samuel Celiné).

3-Le Nouvelliste, 25 juillet 2017, « *L'état haïtien et l'OFATMA doivent 260 millions de gourdes aux hôpitaux prives* » (Samuel Celiné).

4- Le Nouvelliste, 11 juillet 2017, « *Sous l'impulsion d'Antonio Cheramy, le sénat vient à la rescousse des ouvriers* » (Juno Jean Baptiste).

5-Le nouvelliste, 1er juin 2017, « *Résolution contre la montée des prix des produits pétroliers, Antonio Cheramy désavoué* » (Juno Jean Baptiste)

6- Le Nouvelliste, 30 Juin 2017, « *Le sénateur Antonio Cheramy égratigne certains patrons* » (Dieudonné Joachim).

7- Le Nouvelliste, 29 juin 2017, « *Le sénateur Antonio Cheramy est sur tous les fronts* » (Juno Jean Baptiste).

8- Le Nouvelliste, 26 mai 2017, « *Le sénat s'apprête à sortir de son silence face aux revendications sociales* » (Samuel Celiné).

9- Le Nouvelliste, 19 juin 2017, « *Les ouvriers de sous-traitance réclament 800 gourdes comme salaire minimum* » (Jean Daniel Senat)

10-Rezo Nodwes du 27 juillet 2018 « *ONA : Le prêt de Boulos nage dans la plus parfaite irrégularité* ».

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Joël Léon](#), Mondialisation.ca, 2020

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca